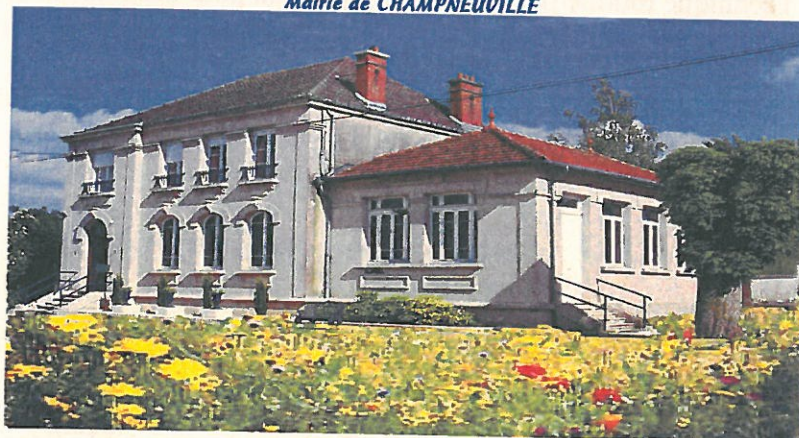


# CHAMPNEUVILL'INFOS

Mairie de CHAMPNEUVILLE



## ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis la parution du dernier « Champneuvill'infos » le conseil municipal s'est réuni les  
- 14 septembre, 15 novembre, 11 janvier et 15 mars

14 septembre 2006

Acceptation des nouveaux statuts de la CODECOM de Charny  
Acceptation de l'adhésion de la commune de MARTINCOURT au syndicat d'électrification du nord meusien  
Acceptation du retrait de la commune de NANTILLOIS du syndicat d'électrification du nord meusien  
Division parcellaire du terrain communal situé derrière la maison de Nadège et Stéphane CHAVRELLE pour leur vendre la partie classée terrain à bâtir

15 novembre 2006

Demande de subvention au Conseil Général de la Meuse pour les travaux de voirie (raccordement de chaussée). Le conseil municipal sollicite une subvention d'un montant de 4343,40 € correspondant aux 285 m linéaires de bordures à réaliser.  
Tarifs de l'eau inchangés pour 2007  
Application de l'indice des fermages pour 2007 : 63,06€/Ha pour les prés, 84,09€/H a pour les terres, 0,60€/m<sup>2</sup> pour le camping

11 janvier 2007

Embauche de Marie-Danièle MUNIER pour remplacer Sabine ANTOINE au secrétariat de mairie pendant ses congés de maternité. Nous souhaitons à cette occasion tous nos vœux de bonheur au bébé ainsi qu'à sa maman. Bienvenue également à Mme MUNIER qui se tient à votre disposition de 10h à 12h et de 15h à 19h une journée par semaine, en alternance le jeudi des semaines bleues et le vendredi des semaines jaunes sur vos calendriers du tri sélectif, jusqu'à la fin de l'année.  
Démission de Pétronella HOUGARDY de son poste de 1<sup>ère</sup> adjoint et élection de François URVOY pour la remplacer.  
Vente de la parcelle ZH 47 d'une superficie de 967m<sup>2</sup> pour un montant de 870,30€ au profit de Stéphane et Nadège CHAVRELLE

15 mars 2007

Demande de subvention à la CODECOM de Charny à hauteur de 20% du montant des travaux, et sollicitation de son soutien pour la mise en place du dossier.

Sollicitation de la Direction Départementale de l'Équipement pour la mise en place de l'ATESAT (Assistance Technique fournie par les services de l'État pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire), autorisation donnée au maire à signer la convention avec l'État et inscription de la dépense au budget 2007.

Acceptation de l'adhésion de la commune de SAMOGNEUX au Syndicat des Eaux du Breuil.

- Compte administratif 2006 : commune – service des eaux – CCAS
- Vote des taxes
- Budget primitif 2007 : commune – service des eaux – CCAS
- Subventions aux associations pour 2007 :
  - . ADMR 100 €
  - . association AC du Talou 30 €
  - . association sportive et culturelle de Charny 100 €
  - . comité des Fêtes de Champneuville 500 €
  - . centre aéré de Bras 200 €
  - . paralysés de France 50 €

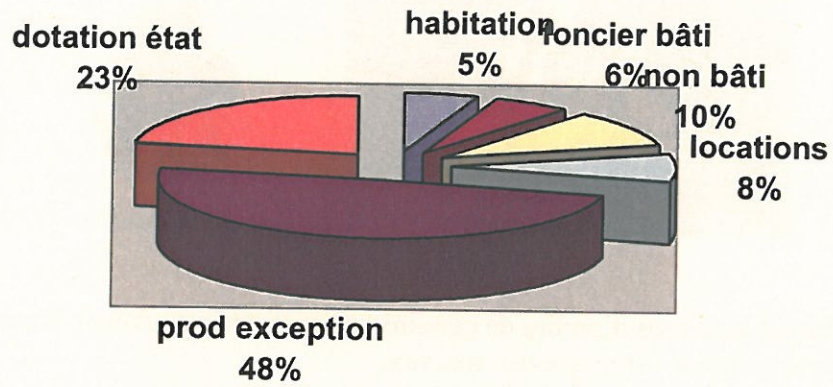
### COMPTE ADMINISTRATIF- COMMUNE – 2006

	2005	2006
Section de fonctionnement – Dépenses	53 116€	83 619€
Section de fonctionnement – Recettes	77 129€	96 133 €
Section d'investissement - Dépenses	34 935€	15 288€
Section d'investissement - Recettes	59 408€	45 805€
Résultat de l'exercice	48 486€	43 031€

### BUDGET COMMUNAL 2007

	2006	2007
Section d'investissement – Dépenses	101 172 €	109 049€
Section d'investissement – Recettes	78 828€	56 188€
Solde reporté d'investissement	22 344€	52 861€
Section de fonctionnement – Dépenses	70 795€	88 935€
Section de fonctionnement – Recettes	46 782€	52 407€
Solde reporté de fonctionnement	24 013€	36 528€

## REPARTITION DES RECETTES 2006



## TAXES 2007

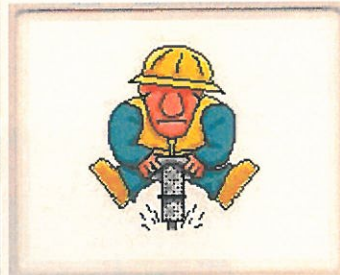
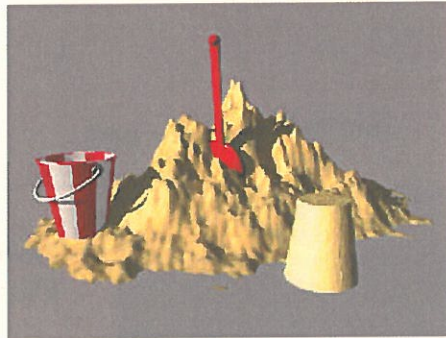
Les taxes communales n'augmentent pas.

Taxe d'habitation	10.00 %
Taxe foncière propriétés bâties	19.00 %
Taxe foncière propriétés non bâties	31.92 %

## CODECOM - TAXES 2007

Taxe d'habitation	0,865 %
Taxe foncière propriétés bâties	1,654 %
Taxe foncière propriétés non bâties	3,29 %

# Travaux réalisés ou en cours



Afin d'améliorer les zones d'ombre de certains secteurs, trois nouveaux points lumineux seront prochainement installés :-Impasse des roseaux.

- Rue des jardins à l'entrée de neuville.
- Devant l'église.

La fenêtre de la sacristie va être remplacée.

L'accès au cimetière sera réaménagé par un chemin longeant les marronniers et un dallage sera réalisé autour du monument au mort.

Nous avons inscrit les travaux de pose de bordures de trottoirs sur l'ensemble du village et de confection de chaussée à l'impasse des roseaux au budget 2006. La DDE nous faisant bénéficier d'une aide technique dans le cadre de l'ATESAT (voir ci-dessus) pour un coût peu élevé comparé à la complexité du dossier, nous avons dû prendre notre mal en patience pour obtenir les documents d'appels d'offres aux entreprises Nous attendons les réponses des consultations aux entrepreneurs de travaux publics. Nous espérons pouvoir réaliser les travaux dans les mois qui viennent et passer la dépense sur le budget 2007.

Vous avez reçu dernièrement un document concernant la mise en œuvre d'un plan d'assainissement sur la commune. La loi sur l'eau impose aux particuliers depuis 2005 de disposer d'un réseau de traitement collectif ou individuel, la dernière solution étant logiquement à envisager sur notre commune. Nous n'ignorons pas les conséquences techniques et financières que cela impliquera pour chacun d'entre vous. Mais nous sommes dans l'obligation d'accompagner l'application de la loi sur l'eau à l'échelon rural.

La Direction Départementale de l'Équipement et le Conseil Général nous ont récemment exposés un projet d'élargissement de la départementale 214 pour la porter à 5,5m. Les travaux sont envisagés pour partie dès l'automne prochain. Des mesures vont être effectuées pour délimiter les zones où il sera nécessaire de libérer ponctuellement un ou deux mètres de terrain agricole pour permettre l'élargissement. Nous consulterons directement les propriétaires et/ou fermiers pour leur exposer le résultat de cette étude.

# CONSTRUCTIONS



Permis de construire autorisés pour :

- Monsieur Damien RENAUX et Mademoiselle Nathalie LATOUR, 14 rue de l'église.
- SCI des Tilleuls – Madame Eliane RAFFA, 7 rue des tilleuls.
- Monsieur et Madame Moustafa CEYLAN, 8 impasse des roseaux .

Demande d'autorisation en cours pour :

- M. DOTTESI Corado, 9ter rue de l'église

## **INFORMATION A F R (Association Foncière de Remembrement)**

Propriétaires des chemins d'accès aux parcelles remembrées

Le bureau de l' A F R s'est réuni le 19 mars 2007. Pour équilibrer le budget 2007, la taxe de travaux connexes a été abaissée à 7 € par ha sur les 726 ha concernés. Le paiement sera à l'échéance du 30 Août 2007. Quelques travaux d'arasement de chemins sont prévus.

Les élèves de la maison familiale rurale de Bras sur Meuse nous ont exposé un travail réalisé à notre demande sur l'entretien des haies plantées lors de la première tranche de remembrement il y a 15 ans. Différentes techniques de taille manuelle à hauteurs variées permettent de redynamiser la vie de la haie pour assurer un vieillissement durable des essences présentes, maintenir les rôles de protection des cultures, de niche pour la biodiversité et d'embellissement du paysage, tout en limitant l'extension latérale.

Le coût élevé de la main d'œuvre nous amène à réaliser mécaniquement une partie de la taille pour finir par une intervention manuelle après marquage des plants. Si des personnes sont intéressées pour effectuer le travail en échange du peu de bois, qu'ils nous contactent en mairie.

Nous remercions les élèves de Bras pour leur exposé complet qui nous sera utile pour un entretien raisonné et périodique des deux kilomètres de haies de Champneville.

# Communiqué du Comité des fêtes



Quelques chiffres pour résumer une année d'animation au sein de notre commune :

- 311,45€ de bénéfice lors de notre soirée brochettes du 17 juin 2006 (nous nous excusons auprès des amateurs de côtelettes qui sont restés sur leur fin)
- 165,54€ de bénéfice pour notre fête patronale du 15 août 2006 (merci à Marc d'avoir animé notre soirée bénévolement)
- 182€ de Beaujolais offert aux champneuvillois et 616€ de restaurant dépensés pour nos aînés ainsi que les conseillers municipaux et les bénévoles du comité des fêtes
- 87,27€ pour la chasse aux œufs de Pâques

Mille merci aux bénévoles qui aident à la préparation de ces soirées. Nous accueillerons chaleureusement toutes celles et ceux qui désireront faire partie de notre petite équipe cette année.

## *Dates à retenir*

- Samedi 16 juin            Soirée brochettes
- Mardi 14 août            bal en soirée
- Mercredi 15 août        fête patronale avec apéritif après la messe et jeux dans l'après-midi

## Informations diverses

Résultats des élections présidentielles 2007

1<sup>er</sup> tour le 22 avril : 84 votants sur 92 inscrits

4 BESANCENOT, 1 SCHIVARDI, 20 BAYROU, 3 BOVE, 2 DE VILLIERS,  
17 ROYAL, 2 NIHOUS, 13 LE PEN, 22 SARKOZY

2<sup>ème</sup> tour le 6 mai : 78 votants sur 92 inscrits

47 SARKOZY, 30 ROYAL

## ETAT CIVIL

### Naissance



Alyssa HERTKORN le 26 septembre 2006  
Julie ANTOINE le 14 février 2007 (notre secrétaire de mairie)  
Cyprien CHAVRELLE le 18 février 2007  
Matthias DAL CORSO le 1<sup>er</sup> avril 2007

### Mariage

Cathy DAL BORGIO et Samuel CHAPLET se sont mariés le 23 septembre 2006  
1 bis rue de l'Eglise

### Décès

Raymond RENAUX le 05 octobre 2006  
Gabriel LANHER le 22 décembre 2006  
Colette PRECHEUR le 03 avril 2007  
Alice GETTE le 12 avril 2007

### Ils arrivent

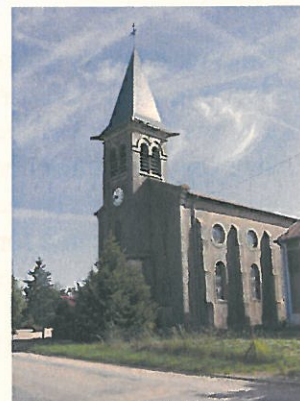
- Jean-Pierre et Agnès DIDIER et leurs filles Marie et Sophie  
2 impasse des roseaux
- Jérôme GRIOLLES, sa compagne Gaëlle et leur fils Théo  
2 rue des Haies
- Pascal THUAU , Nathalie REINSON et Robert  
6 rue des Jardins

### Ils sont partis

- Patrick FAUTRE et sa famille (ils sont partis à Vacherauville)

*Toute l'équipe de rédaction du Champneuvill'Infos remercie Elly pour ses contributions appréciées aux Champneuvill'Infos précédents.*

## GROUPE PAROISSIAL



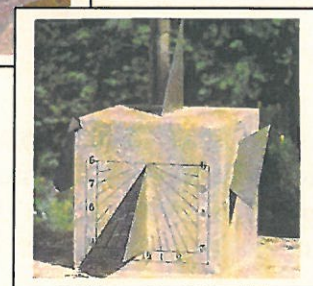
Samedi 09/06 à 19h00 à Charny  
Dimanche 10/06 à 10h30 à Belleville  
Samedi 16/06 à 19h00 à Froméville  
Dimanche 17/06 à 10h30 à Thierville  
Samedi 23/06 à 19h00 à Champneuvill  
Mercredi 15/08 à 10h30 à Champneuvill

# LE CADRAN SOLAIRE

## UN PEU D'HISTOIRE...

Présent dès l'antiquité grecque les cadrans solaires se répandent en occident au XII<sup>ème</sup> siècle malgré le développement de l'horlogerie. La plupart étaient verticaux tracés sur les églises, sur des châteaux ou sur de riches demeures. On leur faisait indiquer les dates des saisons, les heures de lever et de coucher du soleil, etc... On en trouve une forte concentration dans le sud est de la France. Il est souvent accompagné d'une devise.

« C'EST LE SOLEIL QUI ME DIRIGE, VOUS C'EST L'OMBRE »



## UN CADRAN SOLAIRE A QUOI ÇA SERT ?

A lire l'heure solaire qui n'est pas l'heure de nos montres. Il est nécessaire pour ce type de cadran d'effectuer une conversion des données qu'offre à lire le cadran. L'ombre projetée du stylet sur la plaque se déplace normalement de 15° chaque heure mais cet angle est variable en fonction du lieu d'implantation du cadran ainsi que de la période de l'année à laquelle il est lu. Il convient d'intégrer ces variations pour lire l'heure solaire. Un tableau rectificatif tenant compte de ces variables a été gravé sous le dessin du cadran afin d'en permettre la lecture (pas toujours aisée !).

Il n'a pas encore trouvé son orientation définitive tant celle-ci doit être finement ajustée. Comme tout bon indicateur de temps il a déjà pris du retard, cela fait une moyenne avec l'avance prise par l'horloge de l'église.

Pour remettre en valeur l'ancien cimetière de Champneuville Jacqueline Urvoy a eu l'idée originale d'y installer un cadran solaire.

Il a été conçu par Cedric Croissant (dessin du cadran) et Jacqueline Urvoy (suivi des travaux), sur une pierre d'Euville fabriquée à Lérouville. Elle a ensuite été gravé par Mr Jean-François Vignaud de Mouzay et Mr Pierre Van de Woestyne de Blercourt.

## EXERCICE PRATIQUE

Quelle heure est-il au cadran solaire de Champneuville sachant que nous sommes le 31 mai, qu'en tenant compte du décalage de l'heure solaire il faut ajouter 2 heures et retirer 41 minutes et 27 secondes (-38min 26s pour l'écart de longitude et - 3 min et 01s pour le jour du mois) à l'heure indiquée par l'ombre du stylet en période estivale ?

Réponse dans le prochain  
Champneuvill'infos.

